



## PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE À L'ÎLE DES SOEURS

### Par courriel

Date : 28 juin 2013

À : M. Benoît Malette, chef de division urbanisme, direction du développement urbain, des études techniques et des services aux entreprises

CC : M. Jean Cardin, directeur, direction du développement urbain, des études techniques et des services aux entreprises

M. Gilles Vézina, attaché de recherche et de documentation, OCPM

De : M<sup>me</sup> Stéphanie Espach, secrétaire et analyste de la commission

**Objet** : Demande de complément d'information

---

Monsieur,

Au cours de votre présentation, le 17 juin dernier, vous avez fait référence à des données qui n'ont pu être retracées dans la documentation déposée par votre arrondissement dans le cadre de la présente consultation publique. Ainsi, vous avez indiqué : « *bien que le développement a continué et continue encore, ce n'est pas ce développement qui a un impact majeur sur le nombre d'enfants dans les écoles, c'est principalement le parc immobilier de Structures Métropolitaines, donc le parc locatif, et la venue de l'immigration [..]. Quand on regarde les données statistiques, la principale concentration d'enfants scolaires est dans ces endroits-là versus les tours à condos [...]* » (M. Benoît Malette, doc. 7.1, L200-209). Pouvez-vous fournir les données statistiques illustrant la concentration d'enfants scolaires sur le territoire de l'île des Sœurs?

De plus, la commission note que dans votre envoi du 27 juin dernier (doc. 4.15), trois réponses sont « à venir ». Il s'agit des réponses aux questions Q2, Q4 et Q10 portant respectivement sur l'analyse des titres de propriété, la faisabilité de construire une école sur le site, ainsi que sur les normes du ministère des Transports et les paramètres qui s'appliquent à l'école (doc. 5.2). Pouvez-vous indiquer dans quels délais vous pensez être en mesure de compléter les informations manquantes?

Merci d'acheminer vos réponses avant le **4 juillet** prochain pour permettre aux participants de prendre connaissance de ces compléments d'information avant la 2<sup>nd</sup>e partie de l'audience.

En vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration,

La secrétaire de la commission

M<sup>me</sup> Stéphanie Espach